ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Médiator

Question écrite n° 128792

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les suites données à l'affaire du Médiator. Il y a un an précisément, la caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) annonçait qu'elle allait déposer une plainte contre les laboratoires Servier pour « escroquerie et tromperie aggravée » dans l'affaire du Médiator. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer à quel stade en est actuellement cette procédure judiciaire.

Données clés

Auteur : M. Hervé Féron
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 128792
Rubrique : Pharmacie et médicaments
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1506
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)